

Thonon-Les-Bains : triste fin pour La Frégate

12/09/2023 17:32

La Gazette
du
Patrimoine 
EST LA REVUE EN LIGNE D'URGENCES PATRIMOINE



PASSEURS DE MÉMOIRE,
CRÉATEURS D'AVENIR

AVEC 10 € POUR UNE ANNÉE, VOUS POUVEZ TOUT CHANGER
ADHÉRER À URGENCES PATRIMOINE

ICI



URGENCES PATRIMOINE

GESTE D'OR 2021

GESTE D'OR 2022



URGENCES PATRIMOINE

LAURÉAT DE

LA NUIT DU BIEN COMMUN 2022



Cela devient presque une histoire banale, tant les exemples sont nombreux. Mais il est capital de relayer les appels à mobilisation que nous recevons quasi quotidiennement.

Toujours le même scénario : prenez une maison à l'architecture très particulière et typique d'une époque. Vendez-là à un promoteur, car c'est bien plus lucratif que de la vendre en tant que maison d'habitation, et sous vos yeux émerveillés Mesdames et Messieurs, vous verrez apparaître un bel immeuble de 16 appartements.

Cette « vieille Dame » de 90 ans, au physique si particulier, était un marqueur fort du quartier. Mais de nos jours, il semblerait que le physique ne compte plus. Seuls les intérêts financiers sont importants.



Cette architecture, on l'aime ou on ne l'aime pas, mais il faut reconnaître que sa singularité devrait être un atout pour une mise en valeur. D'ailleurs, on labellise à tout va le patrimoine du XXe siècle, mais pas à Thonon-les-Bains visiblement.

Le collectif local opposé à cette démolition a tout d'abord déposé une demande de recours gracieux, qui a été rejeté, et attend maintenant le verdict du recours devant le Tribunal Administratif — hélas sans grand espoir.

Afin d'étayer leur argumentaire, comme nous savons que de nombreux Architectes, Architectes du Patrimoine et même Architectes de Bâtiments de France nous lisent, si parmi vous, quelques bonnes âmes acceptaient de rédiger une petite note es qualité, afin de démontrer que cette maison a un réel intérêt, cela nous rendrait bien service. Notre mail : urgences.patrimoine@gmail.com

En attendant, voici les quelques lignes que Monsieur Marius Guillemot, membre du collectif Patrimoine du Léman, nous a adressés, afin de plaider la cause de La Frégate.

Merci de bien vouloir signer la pétition en fin d'article.



Appel à la mobilisation pour sauver LA FRÉGATE

Située au n°72 de l'avenue du Général de Gaulle à Thonon-les-Bains, la villa FREGATE est facilement repérable dès l'arrivée dans la seconde ville de Haute-Savoie. Localisée sur l'axe historique, autre fois connu sous le nom de route de Genève, cet édifice est associé au lotissement Michaud, conçu au début des années 1930 par un découpage parcellaire pour générer des terrains d'environ 500 m², suffisants pour permettre la construction de maisons individuelles.

L'autorisation de construire fut déposée le 16 novembre 1932 pour être accordée le 30 novembre par la mairie de Thonon-les-Bains. Sur les plans et élévations du permis, le projet est nommé La Clarté. Tout comme l'immeuble construit par LE CORBUSIER (1887-1965) dans le quartier de la Terrassière à Genève en 1932.

L'architecture moderne de la villa que l'on peut rattacher au style dit « paquebot » représente une véritable évolution dans l'architecture locale. En plus de posséder un toit-terrasse, elle présente une courbe qui confère à son volume une dynamique très contemporaine, contrairement à la forme classique à deux pans des maisons. Répartis sur quatre niveaux dont l'un est en sous-sol, elle bénéficie de larges ouvertures en bandeaux marquant l'horizontalité.

La courbe correspond à l'escalier permettant de relier chaque niveau, créant ainsi une tourelle de circulation. Le dernier étage, conçu initialement comme un studio selon les plans du permis, évoque une vigie d'où l'on pouvait observer les navires voguer sur le lac Léman à l'époque de sa construction. De multiples détails rappellent l'architecture navale

comme un œil-de-boeuf disposé au-dessus de l'entrée qui peut être comparé à un hublot, ou ces garde-corps tubulaires typiques des paquebots transatlantiques.



L'architecte et maître d'ouvrage, Félix ROY (1901-1963) ne semble pas avoir suivi de formation dans une école d'architecture, mais plutôt au sein d'un atelier d'architectes. Prolifique dans sa production, on peut supposer qu'il avait une parfaite connaissance de la construction. Ses réalisations sont variées et possèdent toujours une expression particulière avec des toitures non-symétriques, des façades courbées, des angles arrondis, des bow-windows, des soubassements en pierres, des colombages en ciment, des ouvertures en arc.

Dans le langage maritime militaire, le rôle d'une frégate est de protéger les bâtiments précieux tels que les porte-avions, bâtiments ravitailleurs et sous-marins. Aujourd'hui, il est essentiel de préserver cette figure de l'architecture moderne et de la défendre contre toute démolition.

Marius Guillemot

Lien vers la pétition ICI.

Un rassemblement devant la maison est prévu le dimanche 17 septembre à 10h30 à l'occasion des Journées du Patrimoine.

AVEC 10 € POUR UNE ANNÉE, VOUS POUVEZ TOUT CHANGER
ADHÉRER À URGENCES PATRIMOINE

ICI



Merci à nos grands donateurs



Merci à nos soutiens



Crédits photographiques : Marius Guillemot